

**Présidence****Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Sylvie MONSINJON

**CFVU****04 avril 2025 - URN****Décision n°CFVU-2024-46****DEPE**

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

[secretariatcfvu@univ-rouen.fr](mailto:secretariatcfvu@univ-rouen.fr)

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 32 votants dont 8 membres représentés

**Détermination des modalités de mise en œuvre de la Motion votée au Conseil d'Administration du 28/03/2025**

« Suite au mouvement étudiant en cours et aux récents événements sur le campus Pasteur, le conseil d'administration, réuni le 28 mars 2025, témoigne de son attention à cette mobilisation.

Le CA se prononce en faveur de la levée des sanctions universitaires de l'assiduité aux enseignements, hors examen de contrôle continu, lors de tout événement organisé dans le cadre de ce mouvement, dans la limite de deux événements par semaine (le temps de l'AG ou de la manifestation), sous réserve d'une communication préalable des dates à l'ensemble des composantes de l'URN et de la présidence.

Cette motion sera présentée lors de la prochaine CFVU concernant sa mise en œuvre opérationnelle. »

Approbation des modalités de mise en œuvre de la Motion votée au Conseil d'Administration du 28/03/2025

Pour	30
Contre	2
Abstention	0

**La CFVU approuve les modalités de mise en œuvre de la Motion votée au Conseil d'Administration du 28/03/2025.**

Fait à Rouen, le 04 avril 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie



Franck LE DERF